

*Jean-Pierre Sueur est intervenu lors de la discussion au Sénat sur la loi organique relative aux débats parlementaires. Il a vivement critiqué la disposition prévoyant des « temps couperet » au terme desquels « les amendements déposés par les membres du Parlement pourraient être mis aux voix sans discussion ».*

*Il a déclaré : « Avec un tel dispositif, des débats qui ont marqué la vie parlementaire depuis un quart de siècle - sans remonter plus loin - n'auraient pu avoir lieu : les débats sur la sécurité, les libertés, la justice, l'immigration, la presse, l'enseignement, l'université, les nationalisations, les privatisations, l'audiovisuelle, etc., auraient été interrompus en cours de route.*

*« L'essence de notre démocratie tient, pour une part, à ce que les textes normatifs par excellence que sont les lois sont le fruit du débat contradictoire, du débat passionné, ardent, qui porte en lui les mouvements de la société, les préoccupations des Français, leurs difficultés, leurs espérances, les luttes sociales, les débats éthiques, en un mot, tout ce qui fait la vie des citoyens.*

*« Chacun sait que la Constitution, même réformée, donne au gouvernement des moyens importants pour mettre en œuvre ses choix politiques. On nous parle de « parlementarisme rationalisé ». C'est une formule creuse. Ce que veulent en fait les auteurs de la loi organique, c'est brider, encadrer, normaliser le Parlement. Nous devons nous y opposer avec la dernière énergie. Il en va d'une certaine idée de la démocratie ! »*